



-3- *Sujet* ou *nominatif* ?

1- Pierre GUIRAUD, dans un petit ouvrage ¹ qui a comme mérite de "résumer" le savoir grammatical de base (*ce pour quoi Que Sais-Je existe!*) du XX^e siècle, propose le découpage suivant :

espèces grammaticales ou parties du discours : "*catégories formelles qu'on a essayé de définir d'après leur sens et elles ne représentent qu'une partie des formes dont l'ensemble constitue la grammaire*"

substantif
adjectif
pronom
article
verbe
adverbe
préposition
conjonction
exclamation

modalités : "*marques exprimant la manière d'être de l'être, du procès ou de la qualité*"

nombre
genre
personne
temps et aspect
mode
voix

relations syntaxiques

sujet et prédicat
la détermination (le qualificatif, les déterminants, compléments du nom et de l'adjectif)
compléments du verbe (prépositions *ou/et* cas)

Un coup d'œil au LEXIS, par le biais de l'étymologie donc, nous montre que la signification de **sujet** ², "*...soumis à une autorité souveraine*" (1), "*...exposé à éprouver certaines maladies*" (2), "*... ce qui est soumis, subordonné à, distingué de objectum*" (3) "*... être vivant sur lequel on fait des observations ...*" (4) est d'être placé **sous** le regard, la main, le destin; c'est en (5) ... (mais basé sur la (3)) que nous avons la définition linguistique:

■ *Fonction grammaticale du groupe nominal qui donne ses marques de nombre, de personne, et, éventuellement, de genre au verbe. Le sujet est l'être qui est dans l'état ou qui accomplit l'action que marque le verbe. Sujet apparent et sujet réel.*³ ■

Par un renversement de rôle, **sujet** devient l'élément qui dirige des rapports, qui impose des marques et qui **agit** :

¹ Pierre GUIRAUD, La grammaire, 5^e édition refondue, 1970, P.U.F. (Coll. Que sais-je?)

² Les inénarrables Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, dans Grammaire du français (1994, Le livre de poche) affirmant, comme pour marquer leur culture générale que

■ *le terme de sujet présente la particularité de s'appliquer également, en français contemporain, à des éléments qui ne relèvent pas d'une discipline grammaticale* ■

... comme si cette particularité totalement générale (oxymore!) n'était pas aussi celle de **complément, objet, attribut, mode, article, verbe, attribution, lieu, temps, mode, conjonction**, etc. !

³ Formule d'allure mystérieuse qui semble devoir évoquer une existence double et incontournable!

Lhomond ⁴, "classique des classiques" de la grammaire française écrit dans Elemens de grammaire française

■ *Le Sujet ou le Nominatif, est ce qui exprime ou désigne, soit la personne, soit la chose dont on parle. Ex. Le menteur est généralement méprisé, il est odieux à tout le monde. Ici, le menteur, il, sont sujets ou nominatifs. Autres exemples: Du pain, des légumes, de l'eau, étoient toute la nourriture des solitaires. Du pain, de l'eau, des légumes, sont ici nominatifs du verbe étoient.* ■

et la Grammaire de l'Académie Française (1932)

■ *Le nom, sujet réel d'un verbe, désigne soit l'être ou la chose qui fait ou subit l'action exprimée par le verbe, soit l'être ou la chose à qui on attribue tel ou tel état, telle ou telle qualité au moyen d'un verbe. Pierre lit, Paul est puni par son père. Mon frère est malade. Le temps devient mauvais. Le nom peut être remplacé devant ce verbe par un pronom, il ou ce, sujet apparent. Dans les phrases: C'était un Espagnol de l'armée en déroute. Le temps, c'est de l'argent. Il y eut un fort orage. Il tombait une neige épaisse, les noms Espagnol, temps, orage, neige sont des sujets réels des verbe était, est, eut, tombait, dont c' et il sont les sujets apparents.* ■

Même si certaines grammaires insistent sur les obligations formelles, le sujet est paré de vertus impériales: un exemple est celui de l'accord, dont la gestion (!) lui est attribué. Et la "grammaire" met en scène le sujet (comme, d'ailleurs, tous les autres êtres qui peuplent sa métalangue.

La Grammaire française simple et complète pour toutes les classes de P.Crouzet, G.Berthet et M.Galliot ⁵ ce "livre d'expérience" comme il se qualifie en introduction veut être "une gymnastique intellectuelle et aider l'élève à trouver dans le français une excellente gymnastique intellectuelle"; cette grammaire est parfaitement insérée dans son temps: pour "payer ses dettes", il faudrait nommer à peu près toutes les grammaires existantes et tous nos maîtres. Dans la III^e partie (§ 40, *Fonction des mots, Termes de la proposition*) on peut lire:

■ *Principe général.- Une proposition:*

Un lièvre en son gîte songeait est comme une petite scène d'une pièce où les mots jouent un rôle, remplissant une fonction. Ils indiquent en effet: 1° quelle chose se passe; 2° quels sont les personnages de la scène; 3° dans quelles conditions la scène a lieu... ■

Isoler le sujet semble ne poser aucun problème:

■ *Le sujet se trouve mécaniquement en faisant devant le verbe la question qui est-ce qui? ou qu'est-ce qui?*

Qui est-ce qui songeait? Le lièvre.- Donc lièvre est sujet. ■

Dans le Code orthographique et grammatical, ⁶ René Thimonnier écrit:

■ (153) *La fonction sujet.*

Chaque mot figurant dans une proposition a un rôle grammatical et, à proprement parler, une fonction. Mais toutes les fonctions n'ont pas la même importance. Le verbe est le noyau de la proposition: il est en rapport, direct ou indirect, avec tous les termes qui la composent, et il est en principe à un mode personnel... Toute proposition se compose donc essentiellement d'un sujet (exprimé ou sous entendu) et d'un verbe qui exprime ce qu'est le sujet, ce qu'il fait ou ce qu'il subit. Ex: le chien est noir; il s'enfuit; il est poursuivi par les enfants de la concierge.) Il s'ensuit que la fonction sujet est de toutes la plus importante. En se plaçant d'un point de vue formel, on peut dire aussi, et plus généralement, que le sujet est le mot qui «donne la loi au verbe» (VAUGELAS) ou mieux (G. ET R. LE BIDOIS) «le mot qui en régit l'accord, en personne et en nombre».

⁴ L'auteur de De viris illustribus (1775) de l'Epitome historiae sacrae (1784), des Elemens de grammaire latine à l'usage des collèges (1779)... et des Elemens de grammaire française (1780, ici :3^eed.,1808, consultable chez Gallica)

⁵ Ed. Privat et Didier, 1912.

⁶ 1970, Librairie Hatier.

Pour trouver le sujet, il suffit de poser, avant le verbe, la question qui? ou qu'est-ce qui?. En général la fonction sujet est exercée par le nom. ... ■

En débarrassant ces affirmations de beaucoup d'anthropomorphisme, il faudrait affirmer que

■ *C'est la fonction entre le sujet et le verbe qui est responsable du nombre et de la personne* ■

2 Un lecture plus attentive de certaines grammaires, éparpillées parmi les milliers existantes, peut nous permettre de relancer la réflexion sur certains points de théorie grammaticale:

L'abbé Sicard publie, en 1820, Elemens de la langue française, mis à la portée des personnes qui n'ont jamais étudié aucune langue par principe:

TABLEAU DE LA DECLINAISON D'UN NOM					
NOMBRE SINGULIER			NOMBRE PLURIEL		
<i>casus nominativus</i>	Magist er	le Maître	<i>casus nominativus</i>	Magistr i	les Maîtres
<i>casus genetivus</i>	Magistr i	du Maître	<i>casus genetivus</i>	Magistr orum	des Maîtres
<i>casus dativus</i>	Magistr o	au Maître	<i>casus dativus</i>	Magistr is	aux Maîtres
<i>casus accusativus</i>	Magistr um	le Maître	<i>casus accusativus</i>	Magistr os	les Maîtres
<i>casus vocativus</i>	o Magist er	ô Maître!	<i>casus vocativus</i>	ô Magister i	o Maîtres!
<i>casus ablativus</i>	Magistr o	du ou par le Maître	<i>casus ablativus</i>	Magistr is	de ou par mes Maîtres

On voit, par ce tableau, que ce sont, ou les articles, ou les prépositions qui opèrent, en français, sur les noms, ce que produisent les terminaisons, dans les noms latins. Il n'est donc pas impossible de décliner un nom français, quoiqu'il n'y ait pas de cas, puisque des articles ou des prépositions en tiennent lieu.

On peut donc dire que l'article, seul et sans prépositions, indique deux manières de donner, au nom français, la faculté de traduire deux cas, le nominatif et l'accusatif. La préposition DE, toute seule ou réunie à l'article et formant la contraction DU, indique le génitif des Latins. La préposition A, seule ou réunie à l'article et formant la contraction AU, indique le datif. L'interjection Ô indique le vocatif.

Enfin DE ou PAR sert, dans les noms français, à traduire l'ablatif des Latins. Voici donc comment il faudrait décliner les articles, pour les faire correspondre avec les cas latins. ■

Le nominatif et le sujet sont des notions interchangeables et l'abbé Sicard repère les éléments qui distinguent les différents cas: l'analyse de l'article comme "monème grammatical" support ou non de pré-positions (et non de post-positions que sont les cas du latin) est intéressante. Le nominatif et l'accusatif se distingue encore par leur forme: la place qu'ils occupent "à droite" ou "à gauche" du verbe: pas de référence dont à une "sémantique" lexicale ou une "théorie de l'actance" ici. Le recours à la métalangue du latin, métalangue éloignée encore de son sémantisme annexe par les précautions prises (*quoiqu'il n'y ait pas de cas, faculté de traduire, correspondre aux cas*) "dédramatise" la description proposée et donne à l'analyse de l'"article" et des "prépositions" une dimension originale.⁷

Mais il y a aussi, là, un problème qui surgit. Le "**choix des cas**" pour décrire un certain type de segments (d'ailleurs généralement *écrits* - et l'importance de l'écriture comme propédeutique grammaticale est toujours négligée sinon ignorée) aboutit à la constatation permanente que les *cas-tels-qu'on-les-rève*, sur lesquels la G.L.E. projette un système d'idées (qui correspondent de façon indirecte au découpage formel des langues latine et grecque (*psycho-socio-logico-... et quelques -*

⁷ Nous aurons à revenir sur les problème du/des article/S.

ico encore!)) ne coïncident pas aux *cas-tels-qu'ils-sont*: d'où la dichotomie *cas superficiels/ cas profonds*.⁸

...ce qui introduit la nomenclature des cas.

3 Voici les définitions proposées par Arrivé, Gadet et Galmiche⁹, définitions comparées réparties (donc) dans deux entrées: *cas* et *cas profonds*.

■ *cas*

Le terme de cas est traditionnellement utilisé pour désigner les fonctions syntaxiques des constituants de la phrase lorsque celles-ci se manifestent par la présence d'affixes particuliers ou marques casuelles (suffixes liés aux noms, aux pronoms, et, par accord, aux adjectifs, en latin, par exemple): on parle alors de formes fléchies. Les listes de cas des langues à flexion, très variables quant à leur extension (de deux en ancien français à une cinquantaine en avar et en tabarassan), sont réunies dans des paradigmes* appelés déclinaisons.*

Bien que des langues comme le français ou l'anglais ne connaissent plus ce type de fonctionnement, le terme de cas est encore utilisé dans un sens équivalent pour désigner les quelques traces formelles de flexion qui ont subsisté, par exemple, dans le domaine des pronoms (il/le/lui; qui/que dans l'emploi relatif: anglais he/him). On estime, en général, que l'absence de marque formelle sur les syntagmes nominaux est compensé, dans ces langues, par un ordre contraignant des constituants ainsi que par le recours à des prépositions et/ou des postpositions. ■

■ *cas (profonds)*

La grammaire des cas est un modèle de type génératif qui postule l'existence d'une liste finie, a priori universelle, de rôles sémantiques sous-jacents appelés cas (ou cas profonds). Ces divers cas reçoivent une définition de type notionnel: chaque verbe ou adjectif est ainsi caractérisé par un assortiment de cas (certains sont facultatifs) dont la réalisation en surface peut correspondre à de syntagmes nominaux aux fonctions syntaxiques relativement variées. Dans Paul a brisé la vitre avec une pierre, les trois SN sont respectivement porteurs des cas Agent, Objet, Instrument, mais dans la pierre a brisé la vitre, c'est l'instrument qui est sujet, alors que dans la vitre s'est brisée, c'est l'objet. De même, les deux phrases Les fruits abondent dans le verger et le verger abonde en fruits ne se distinguent que par le fait que les deux cas objet et locatif ont été mutuellement substitués. On trouvera des illustrations de ce type d'analyse à SUJET, OBJET, (COMPLEMENT D').

Il devient en outre possible, dans cette perspective, d'affiner le classement sémantique des verbes: ainsi voir et regarder comportent, tous deux, un cas objet mais le sujet sera Datif pour voir et Agent pour regarder; quant à montrer, il cumule les cas Agent, Objet et Datif.

Malgré ses prétentions à l'universalité, la liste des cas est susceptible de varier quelque peu d'un auteur à l'autre. ces variations sont liées à des problèmes de désignation métalinguistique ainsi qu'au degré d'abstraction et de généralisation recherché. On a pu repérer ainsi, à l'intérieur du cas datif, un rôle sémantique propre aux être animés lorsqu'ils sont le siège d'une manifestation psychologique (angl: Expérencier): il devient le sujet des prédicats dits « psychologiques » : Paul est mécontent, Marie savoure son succès. De même, les cas Source et But ont été proposés pour rendre compte des changements d'état (la chenille s'est transformée en papillon) ou des processus qui prennent place entre des limites spatiales ou temporelles: il a marché de l'aube à la nuit. Il a couru de chez lui à la gare. Parmi les plus stables sur le plan linguistique, on retiendra les cas suivants: Agent, Datif, Instrument, Objet, Factitif (Résultatif ou But), Lieu (Locatif) et Temps. (L'ordre des cas dans cette liste correspond à une hiérarchie fondée sur la priorité qu'il convient de leur accorder au niveau de leur promotion à la fonction de sujet syntaxique). ■

⁸ Les premiers constatés par des linguistes profondément consacrés aux langues, les autres intéressés superficiellement par celles-ci.

⁹ ARRIVE, M., GADET, F., GALMICHE, M., *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, 1986, Flammarion.

4 Je voudrais donner ici un exemple de ce que le modèle G.L.E. contraint à écrire.

Une lecture, même rapide, d'un tableau de conjugaison, dans Learn Gujarati in 30 days:

Singulier		Pluriel	
Present			
હું	hu~ c ^h u~	અમે છીએ	ame c ^h ie
તું	tu~ c ^h e	તમે છો	tame c ^h o
તે	te c ^h e	તેઓ છે	teo c ^h e
Futur			
હું હઈશ	hu~ haiʃ	આમે હઈશું	ame haiʃu~
તું હઈશ	tu~ haiʃ	તમે હશો	tame haʃo
તે હશે	te haʃe	તેઓ હશે	teo haʃe
Passé			
Masculin			
હું હતો,	hu~ hato,	અમે હતા	ame hataa,
તું હતો,	tu~ hato,	તમે હતા	tame hataa,
તે હતો	te hato	તેઓ હતા,	teo hataa
Féminin			
હું હતી,	hu~ hatii	અમે હતી	ame hatii
તું હતી,	tu~ hatii	તમે હતી	tame hatii
તે હતી	te hatii	તેઓ હતી	teo hatii
Neutre			
તર હતું	te hatu~	તેઓ હતાં	teo hata~

Le verbe au **présent** est fléchi en conjugaison (indices de personne "à gauche", couplés à des désinences personnelles "à droite").

Il en est de même pour le **futur** (avec શી)

Quant au verbe au **passé**, il est fléchi *en adjectif* (suffixes de genre et de nombre) et l'"accord" (avec un nom un pronom) est exposé ainsi:

- pour les verbes intransitifs: seule une description morphologique des variations (-yo, pl: -yaa, -ii (féminin), -u~ (neutre)) et un "avertissement" (en 4^{ème} point: *It does not change according to its person*);

- pour les verbes transitifs, les notes sont toutes consacrées à l'impact "syntaxique" de la transitivité:

- 1) le **sujet** d'un verbe transitif au **passé** est suivi de la **postposition -e**
- 2) un verbe transitif au **passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet**, et **non avec le sujet**.
- 3) au **passé**, un verbe transitif sans objet **est au neutre**.

Et quid de ce (pseudo-) sujet pourvu de ... cette postposition?

-e (suffixé au nom) figure comme indication du **cas instrumental** !

Doit-on parler d'un cas instrumental mais superficiel) qui serait un cas nominatif (profond) sous prétexte que des *penseurs-de-fond* (mais fondés sur quoi?) l'affirmeraient?

આ કલમે લખો	aa kalame ^e lak ^h o	Ecris avec cette plume!
મનુ કાને બહરો છે	manu kaane ^e bahero c ^h e	Manu est sourd d' oreille

Mais écrire que *ce qui correspond à* ou *se traduit par* un "nom" suivi d'un "verbe"¹⁰ conjugué à l'imparfait ou le passé simple suivi d'un "complément d'objet" en français est une forme nominale (ayant la même base que le verbe conjugué employé au présent ou au futur) accordée à ce qui traduit le complément d'objet du français et accompagné de la traduction du "sujet" ... français *au cas instrumental...* (donc pas sujet!) : ce qui indique *qu'il n'y a pas de passé conjugué* en gujrati où nous reconnaissons l'existence d'un un présent et d'un futur conjugué !¹¹

En aucun ... cas, le nom suffixé en -e ne peut être considéré comme le sujet, sauf à lui accorder ce titre du fait de son sémantisme d'acteur agissant et non plus du fait de l'**autorité** (morpho-syntaxique) qu'il aurait sur le verbe.

Ce problème - qui est intrusion d'une pragmatique dans une linguistique a des conséquences innombrables.

L'analyse actancielle de

Il a gratifié Luc d'une médaille
Il a offert une médaille à Luc
Il a collé la grippe à Luc

sera-t-elle (doit-elle être) identique à l'analyse linguistique?

Et celle de

Il a prêté un cheval à Luc
Il a prêté 100 dollars à Luc ?

¹⁰ Ce écrivain, je ne réhabilite pas la nomenclature grammaticale: je tente ici de communiquer un savoir critique en conservant encore ce qui circule dans les ouvrages de grammaire: *il y a le dessin même de toute situation révolutionnaire, dont l'ambiguïté fondamentale est qu'il faut bien que la Révolution puise dans ce qu'elle veut détruire l'image même de ce qu'elle veut posséder!*

¹¹ J'aurais pu choisir des exemple dans d'autres langues et d'autres grammaires: mais le **gujrati** - qui n'est pas enseigné à l'I.Na.L.C.O. - me tient éloigné de problèmes divers et variés: de surcroît, n'est-ce pas la langue maternelle du Mahatma Gandhi, spécialiste de la non-violence?